

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2024	48

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 juin 2024

Nombre de membres
En exercice : 22
Présents : 15
Votants : 21

Le 15 Juin 2024 à 9 H 30
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :

6 juin 2024

Date d'affichage :

6 juin 2024

PRESENTS : DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, GOMIS Pierre, ZITO Josette, LHOMME Louissette, BOULE Annie, BOSCHARD Frédéric, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, LUKUNGA Joseph

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur SMAGUINE Dominique qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît-Dominique

Monsieur ADOUENI Léon qui a donné pouvoir à THIMOTHE Ketty

Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Madame BOUHOURS LOUEDEC KLERVI

Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie

Madame POUSSON Fanny qui a donné pouvoir à Madame ESPOSITO Laetitia

Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Monsieur BOSCHARD Frédéric

ABSENTS EXCUSES

Monsieur ROBERT Bruno

Secrétaire de séance : Madame TONIAL Sylvie

Date de convocation : 6 Juin 2024

Date d'affichage : 6 Juin 2024

Secrétaire de séance : Madame TONIAL Sylvie

OBJET : ADOPTION TARIFS MAISON DES JEUNES

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les tarifs applicables à la Maison des jeunes à savoir :

- Cotisation/Adhésion annuelle 50 € pour les habitants du Plessis Belleville
- Cotisation/adhésion 100 € pour les extérieurs

Les adhésions prennent effet au 1^{er} Septembre 2024

- 25 € pour adhésion juillet 2024
- 25 € pour adhésion Août 2024

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20240615-2024-48-DE
Date de réception préfecture : 25/06/2024

- 5 € pour ateliers à thème (cuisine, etc.)
- 10 € sorties diverses (mer, Cinéma, musée, etc.)
- 20 € sorties diverses (Parcs attractions, Zoo, Musée etc.) Tarif 1
- 30 € sorties diverses (Parcs attractions, Zoo, Musée, etc.) Tarif 2

Les tarifs 1 et 2 seront utilisés en fonction du devis effectué pour permettre d'être en adéquation avec la dépense.

Fait et délibéré, le 15 Juin 2024
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Dominique SMAGUINE

